

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 130 (1985)
Heft: 9

Artikel: La Revue Militaire Suisse, il y a quarante ans : sommaire du numéro de septembre 1945
Autor: Gindraux / Bauer, Eddy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344624>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Revue Militaire Suisse, il y a quarante ans

Sommaire du numéro de septembre 1945

La défense de la Savoie et du Dauphiné par le groupement du général Cartier (juin 1940) par le colonel Paul-E. Martin.

Officiers de troupe, organisation disciplinaire, droit pénal militaire par le capitaine M. C.

Le recrutement dans l'armée par le capitaine Gindraux.

Le port de l'épée par Louis Grivel.

Commentaires sur les événements: Réflexions sur la campagne du Pacifique par le major Eddy Bauer.

Lu dans ce numéro:

Le recrutement dans l'armée

[...] Il s'agirait donc, pour les examens pédagogiques, de trouver le moyen de leur donner une prise plus directe, plus immédiate et plus efficace sur l'armée, sur le recrutement en particulier.

Pour cela, ne pas les faire à l'école de recrues, mais en même temps que le recrutement. La question de savoir si le conscrit est apte ou non au service serait réglée immédiatement, comme actuellement. Il resterait encore à répartir les futures recrues dans les différentes armes, en les spécialisant déjà, pour autant que possible.

Cette répartition n'aurait lieu

qu'après l'examen des travaux écrits et oraux des conscrits. Suivant les besoins des différentes armes, les hommes seraient répartis alors d'après leurs capacités intellectuelles, leurs possibilités de réflexion, *suivant les données fournies par les examens pédagogiques.*

Il y a évidemment des désavantages à cette proposition: tout d'abord, cela demande une étude serrée et approfondie de l'organisation du recrutement et des examens pédagogiques. Et puis, le recrutement devrait durer deux jours au lieu d'un, comme actuellement, et probablement deux jours qui ne se suivent pas immédiatement. [...]

Mais les désavantages s'effacent devant le but de cette institution: recrutement de l'Armée basé sur des bases scientifiques, possibilité pour ces examens d'exercer une influence directe et immédiate sur la répartition de nos futurs soldats, donner à notre défense nationale l'occasion d'employer immédiatement les résultats de l'instruction pédagogique de tout le pays, tout en conservant les buts recherchés actuellement par les examens. Il suffit d'élargir ces buts, et d'y adjoindre un recrutement rationnel de nos futurs soldats.

Voilà, à mon point de vue, une question qui mérite une étude approfondie et immédiate: le recrutement de notre Armée.

Cap. Gindraux.
Of. instr. Art.

Commentaires sur les événements

[...] Les objectifs de la stratégie de l'Etat-major impérial étant séparés des bases d'opérations de la métropole par d'immenses étendues liquides, ce sont les forces navales du Mikado qui méritent, tout d'abord, d'attirer notre attention. Dans la hiérarchie des grandes puissances, elles occupaient, le 7 décembre 1941, le numéro 3, après la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, et avant la France et l'Italie. Réunissant un tonnage de plus d'un million de tonnes, la flotte japonaise, montée par 130 000 officiers, sous-officiers et matelots, comprenait, le jour de l'agression de Pearl-Harbour, les unités suivantes, en négligeant les non-valeurs et bâtiments des trains d'escadre :

- 10 cuirassés, lancés entre 1912 et 1920,
- 9 ou 10 porte-avions de combat,
- 12 croiseurs lourds, armés de canons de 20,3 cm.,
- 26 à 30 croiseurs légers, armés de canons de 14 et 15,5 cm.,
- 100 contre-torpilleurs de 1200 à 2000 tonnes,
- 35 torpilleurs de 600 à 800 tonnes,
- 78 sous-marins.

Comme il appert de ce tableau, alors qu'à la même date, la flotte des Etats-Unis se contentait de 7 porte-avions d'escadre, pour 17 cuirassés, et que, le 2 septembre 1939, la *Royal Navy* comptait 6 unités de ce type pour ses 15 navires de bataille, les Japonais avaient déjà réalisé pratiquement, entre leurs grands bâtiments de com-

bat et leurs porte-avions, cette proportion moitié-moitié, que les spécialistes de la guerre navale, avant la révélation foudroyante de la bombe atomique, recommandaient comme apportant à une flotte le maximum des avantages et le minimum des inconvénients. «Une marine sans ailes appartient au passé», avait proclamé le vice-amiral Hamada. Les Nippons, dans ce sens, avaient, plus que leurs futurs adversaires, fait un vigoureux effort de modernisme, et c'est bien à cet effort vers la constitution d'une puissante flotte aéronavale, bien au clair sur ses missions, qu'ils ont dû leurs succès sensationnels du Pacifique et de l'Insulinde, jusqu'au jour où leurs avions se trouvèrent à leur tour dominés, en nombre et en qualité, par les appareils de leurs ennemis. [...]

Mais ce qu'il y a de plus curieux encore, c'est la décadence des constructions navales nippones qui s'accroît depuis 1936. La convention navale de Washington qui avait établi la proportion 5/5/3 entre les trois flottes de l'Empire britannique, des Etats-Unis et du Japon, avait soulevé une véritable tempête d'indignation à Tokio. Aussi bien, quand on vit à l'expiration du traité, les plénipotentiaires du Mikado en refuser le renouvellement, quand on les vit un peu plus tard repousser la limitation du tonnage des bâtiments de ligne à 35 000 tonnes, et celle du calibre de leur artillerie principale à 14 pouces (35,6 cm.), on s'attendait généralement, en Europe et en Amérique, à

voir les Nippons brûler les étapes, pour conquérir cette parité avec les Anglo-Saxons qu'ils réclamaient avec tant d'âpreté depuis quatorze ans. Or, on ne vit rien venir. [...]

A l'intention des opérations amphibies qu'il méditait, l'Etat-major impérial s'était préoccupé activement du renouvellement et de l'accroissement de la flotte commerciale nipponne. Avec ses 5 629 845 tonnes, elle occupait la troisième place dans la hiérarchie des pavillons de commerce, entre les Etats-Unis (12 millions) et la Norvège (4,8 millions). Elle se caractérisait avantagusement vis-à-vis de ses concurrentes, par la jeunesse relative de ses unités, renouvelées à raison de 15% par an, et par l'importante proportion (plus de 33%), de ses cargos et paquebots actionnés par Diesel et par turbines. De quoi, certes, ravitailler les futurs conquérants de la Birmanie et du Pacifique méridional, pour autant que les adversaires du Mikado ne réussissent pas à se mettre à la traverse, d'autant plus que l'agression de Pearl Harbour apportait aux Japonais le précieux appoint de quelque 500 000 tonnes de bâtiments

allemands et italiens, bloqués dans les ports de l'Empire par les déclarations de guerre du 2 septembre 1939 et du 10 juin 1940. Le jour de la capitulation signée par M. Shigemitsu et le général Umezū, la flotte commerciale des vaincus était réduite à moins de 1,5 million de tonnes. On relèvera, bien entendu, le travail remarquable fourni, dans cette lutte contre la navigation adverse, par les sous-marins et les bombardiers anglais, américains et néerlandais, mais ce qui est encore plus étonnant, c'est que les nombreux chantiers navals de Yokohama, de Kobé, de Kuré et de Nagasaki se soient trouvés absolument incapables de compenser ces pertes qui n'ont pas dépassé la moyenne assez modeste, quand on la compare avec la bataille de l'Atlantique, d'un peu plus de 100 000 tonnes par mois. Là encore, nous soulignons cette brutale chute de régime de l'industrie japonaise que nous avons relevée plus haut, et que nous retrouverons dans le domaine des armements terrestres et surtout de l'aviation.

Major Eddy Bauer.

Toute l'histoire de la Russie est celle d'une tentative d'entrée en Europe.

HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE